

Guide d'utilisation
Eaglebe
Demandes d'occupation
du domaine public
Commune d'Etterbeek
Service Travaux Publics
Permissions de Voirie

Version 1.0

Juin 2026

Sommaire

1. Connexion	p. 3
2. Nouvelle demande	p. 3
3. Choisir la commune	p. 4
4. Choisir le type d'occupation	p. 5
5. Localisation	p. 7
• Adresse	
• Dessiner la zone	
• Ajouter une deuxième adresse	
6. Signalisation	p. 8
• Ajouter les panneaux	
• Positionner les panneaux	
• Vérifier les conflits	
7. Nuisances	p. 11
8. Contact	p. 12
9. Confirmation et envoi	p. 13
Questions fréquentes (FAQ)	p. 14

1. Connexion

- Pour introduire une demande d'occupation du domaine public, rendez-vous sur la plateforme Eaglebe : <https://app.eaglebe.com>
- Cliquez sur « Se connecter » si vous possédez déjà un compte ou sur « Créer un compte » pour vous inscrire. Connectez-vous avec votre adresse e-mail et votre mot de passe.

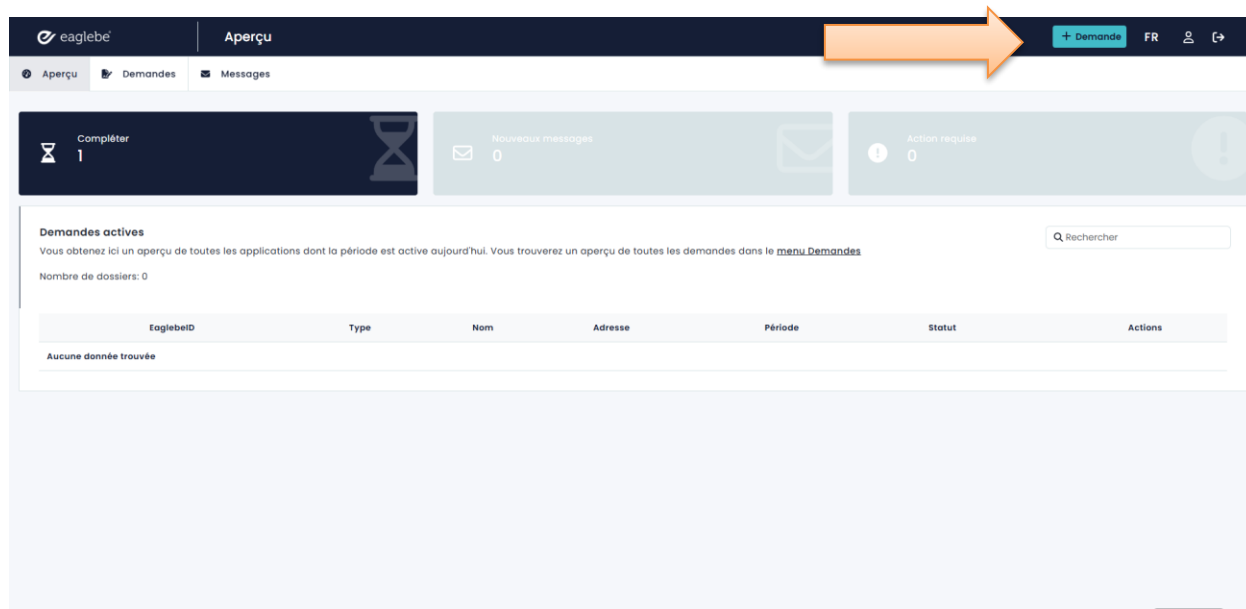
💡 Conseil : Nous vous recommandons d'utiliser un ordinateur afin de faciliter le dessin des zones d'occupation sur la carte.



Capture d'écran illustrative.

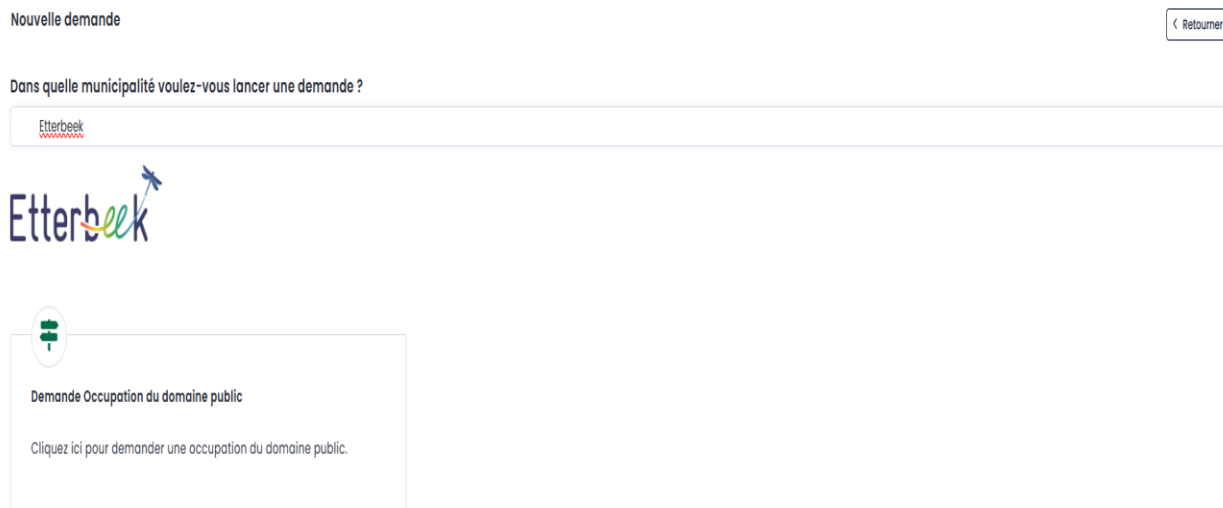
2. Tableau de bord

Cliquez sur « + Demande » pour créer une nouvelle demande.



3. Choisir la commune

Saisissez « Etterbeek » puis sélectionnez la commune.



Capture d'écran illustrative.

4. Sélectionnez le type d'occupation

Dans la liste déroulante, choisissez le type de demande correspondant à votre situation.

Etterbeek

Demande d'occupation du domaine public/ Etterbeek

1 Général

2 Période

3 Localisation

4 Contact

5 Confirmation

Sélectionnez le type d'occupation*

Choisissez une option

Sélectionnez un type de la liste déroulante.

Suivant

Contact Conditions Générales

2026 eaglebe.com

4.1 Réserve de stationnement simple (déménagement, livraison, seulement stationnement ,etc.)

À utiliser lorsque vous souhaitez uniquement réserver des emplacements de stationnement pour :

- un déménagement ;
- une livraison ;
- l'utilisation d'un monte-meubles (lift) ;
- le stationnement temporaire d'un véhicule.

⚠ Aucun autre équipement ne peut être installé sur l'espace réservé.

4.2 Occupation temporaire de la voie publique (chantier, conteneur, échafaudage, grue, nacelle, stockage, etc.)

À sélectionner lorsque vous devez installer du matériel ou occuper le domaine public, par exemple :

- un conteneur ;
- un échafaudage ;
- des toilettes de chantier ;
- une zone de stockage.

Cette demande peut également inclure une réservation de stationnement si celle-ci est nécessaire à l'installation.

Lorsque votre demande nécessite une **autorisation préalable via la plateforme OSIRIS**, notamment pour :

- une grue ;
- une nacelle ;
- toute occupation située sur une voirie régionale, y compris une réservation de stationnement.

⚠ Une autorisation OSIRIS est obligatoire avant l'introduction de votre demande auprès de la Commune d'Etterbeek. Le numéro de référence **OSIRIS** (commençant par « B1 ») devra être indiqué dans votre demande.

4.3 Échafaudage en tunnel

À sélectionner lorsqu'un échafaudage est installé au-dessus du trottoir en laissant un passage protégé pour les piétons.

⚠ ATTENTION - Si les réservations de stationnement doivent être prévues à des dates différentes de celles de l'échafaudage, elles doivent faire l'objet d'une demande distincte.

Toute autre occupation, ainsi que toute occupation située sur une voirie régionale nécessite une autorisation préalable via la plateforme OSIRIS.

4.4 Dérogation du Bourgmestre

À utiliser lorsqu'une autorisation exceptionnelle du Bourgmestre est requise, notamment pour :

- les travaux de nuit ;
- les travaux durant le week-end ;
- les fermetures de voirie ;
- toute autre situation nécessitant une autorisation spécifique.

4.5 Événement

À utiliser pour toute occupation temporaire de l'espace public liée à un événement, par exemple :

- une fête de quartier ;
- une brocante ;
- une manifestation sportive ;
- une activité culturelle ;
- un marché ;
- une animation ou toute autre activité similaire.

💡 **En cas de doute, contactez le Service Voirie de la Commune d'Etterbeek avant d'introduire votre demande. 02 627 27 56 / 02 627 24 98**

5. Localisation

Introduisez le nom de la rue et le numéro, puis dessinez la zone d'occupation sur la carte.

⚠ **Attention :** Si l'adresse recherchée n'apparaît pas dans la liste, cela signifie qu'elle n'est pas reprise comme adresse disponible sur le territoire de la commune d'Etterbeek.

Dans certains cas particuliers (par exemple **Rue Belliard – côté impair**), l'adresse est bien située sur le territoire de la commune, mais ne peut pas être sélectionnée dans Eaglebe.

Dans cette situation, nous vous invitons à sélectionner une adresse à proximité, puis à dessiner la zone d'occupation ou de réservation de stationnement à l'emplacement exact souhaité sur la carte.

Demande d'occupation du domaine public/ Etterbeek

1. Indiquez l'adresse de l'occupation

Choisissez votre rue et numéro de rue dans la liste déroulante. Si vous ne trouvez pas votre rue et numéro dans celle-ci, choisissez l'adresse la plus proche et déplacez ensuite la zone sur l'endroit exact de votre occupation.

Nom de rue * Numéro

Rue Piers du Delan (rue invalide)
Rue Piers Eudore Denvoye
Rue des Piers Blancs

2. Dessinez l'occupation sur le domaine public

Ici, vous pouvez visualiser l'occupation du domaine public.

Besoin d'aide?

Capture d'écran illustrative.

6. Signalisation

- Commencez par sélectionner et dessiner la zone de réservation ou d'occupation sur la carte.

Demande d'occupation du domaine public/ Etterbeek

3. Confirmation

ne peut supprimer une zone sur sa soumission

4. Dessinez l'occupation sur le domaine public

Ici, vous pouvez visualiser l'occupation du domaine public.

Besoin d'aide?

- Zone
 - Placer une zone
 - Dessiner une zone
 - Dessiner une ligne avec zone tampon
 - Importer GPX
 - Supprimer
- Signalisation
- Déviations

Il est obligatoire de dessiner une zone

5. Ajouter une autre adresse

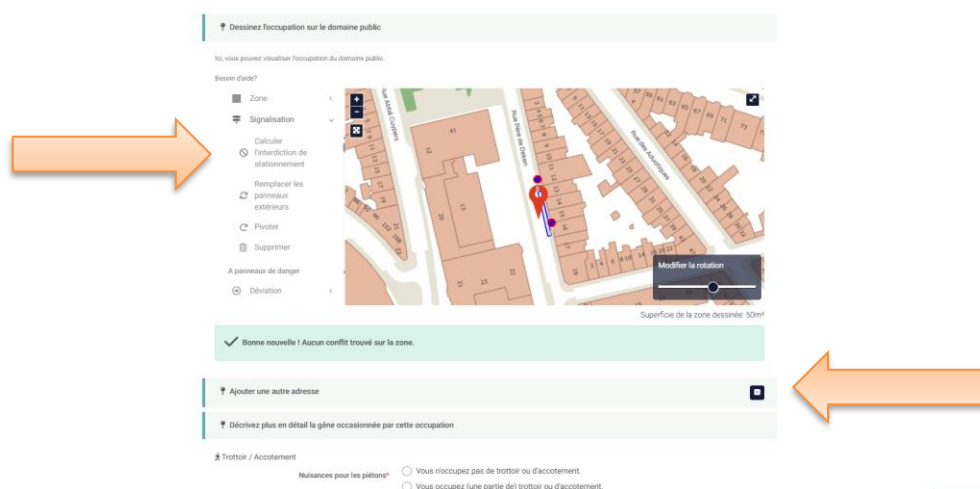
6. Décrivez plus en détail la gêne occasionnée par cette occupation

7. Trottoir / Accotement

- 2) Ensuite, faites défiler la page jusqu'à la rubrique « **Signalisation** » afin d'ajouter et de positionner les panneaux d'interdiction de stationnement (E1) aux emplacements souhaités.

⚠ Vérifiez que les panneaux sont correctement positionnés et qu'aucun conflit de signalisation n'est détecté..

Demande d'occupation du domaine public/ Etterbeek



Adresse 2 (facultative)

Si nécessaire, vous pouvez ajouter une **deuxième adresse d'occupation**.

⚠ Même lorsque deux adresses sont renseignées, il est obligatoire de :

- dessiner la ou les zones d'occupation sur la carte ;
- positionner manuellement les panneaux de signalisation (E1) aux emplacements souhaités.

Les adresses servent uniquement de référence. La localisation exacte de l'occupation est déterminée par les zones dessinées sur la carte et le positionnement des panneaux.

1 Général

2 Période

3 Localisation

4 Contact

Indiquez l'adresse de l'occupation

Choisissez votre rue et numéro de rue dans la liste déroulante. Si vous ne trouvez pas votre rue et numéro dans celle-ci, choisissez l'adresse la plus proche et déplacez ensuite la zone sur l'endroit exact de votre occupation.

Num de rue *

Rue Père de Deken

Numéro

15

Num de rue

Numéro

Note supplémentaire sur la localisation

Dessiner l'occupation sur le domaine public

Ici, vous pouvez visualiser l'occupation du domaine public.

Besoin d'aide?

Zone

Placer une zone

P - place de parking

Dessiner

Capture d'écran illustrative.

⚠ Conflits de réservation

Ici, vous pouvez visualiser l'occupation du domaine public.

Besoin d'aide?

Zone

Placer une zone

P - place de parking

Dessiner

+ Dessiner une zone

+ Dessiner une ligne avec zone tampon

Importer GPX

Supprimer

Modifier la rotation

Superficie de la zone dessinée: 50m²

Conflits & Notifications

Votre demande peut être envoyée, mais il est possible qu'elle soit rejetée en raison du conflit existant.

⚠ Un ou plusieurs conflits ont été trouvés...

1040 Etterbeek, Rue des Bollandistes 19: Réservation de stationnement simple (déménagement, livraison, seulement stationnement, etc.)

07/07/2026 - 08/07/2026

Après avoir dessiné votre zone et positionné les panneaux de signalisation, Eaglebe vérifie automatiquement si un conflit existe avec une autre occupation déjà autorisée.

Si un conflit est détecté, un message d'avertissement apparaît en bas de la carte avec les informations concernant la réservation existante.

⚠ **Un conflit ne bloque pas l'introduction de votre demande**, mais celle-ci pourra être refusée par le Service Voirie si le conflit ne peut pas être résolu.

Comment résoudre un conflit ?

Vous pouvez :

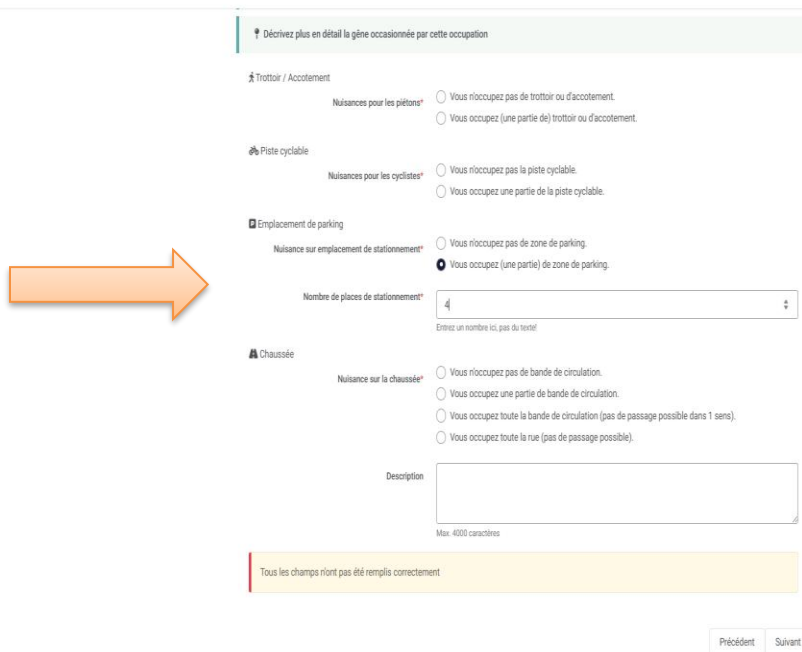
- modifier les dates ou les horaires de votre demande ;
- déplacer la zone d'occupation ou de réservation vers un autre emplacement disponible ;
- **contacter le Service Voirie de la Commune d'Etterbeek si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires. 02 627 27 56 / 02 627 24 98**

💡 **Conseil** : Avant d'envoyer votre demande, il est recommandé de supprimer tout conflit afin de faciliter son traitement et d'augmenter les chances d'obtenir une autorisation.

7. Nuisances

Indiquez les impacts sur le trottoir, la chaussée, les emplacements de stationnement et les autres usagers.

Demande d'occupation du domaine public/ Etterbeek



↓ Décrivez plus en détail la gêne occasionnée par cette occupation

Trottoir / Accotement
Nuisances pour les piétons*
☐ Vous n'occupez pas de trottoir ou d'accotement.
☐ Vous occupez (une partie de) trottoir ou d'accotement.

Piste cyclable
Nuisances pour les cyclistes*
☐ Vous n'occupez pas la piste cyclable.
☐ Vous occupez une partie de la piste cyclable.

Emplacement de parking
Nuisance sur emplacement de stationnement*
☐ Vous n'occupez pas de zone de parking.
☒ Vous occupez (une partie) de zone de parking.
Nombre de places de stationnement*
4
Entrez un nombre ici, pas du texte!

Chaussée
Nuisance sur la chaussée*
☐ Vous n'occupez pas de bande de circulation.
☐ Vous occupez une partie de bande de circulation.
☐ Vous occupez toute la bande de circulation (pas de passage possible dans 1 sens).
☐ Vous occupez toute la rue (pas de passage possible).

Description
Max. 4000 caractères

Tous les champs n'ont pas été remplis correctement

Précédent Suivant

8. Contact

Complétez vos coordonnées et celles des éventuels responsables.

Etterbeek

Demande d'occupation du domaine public/ Etterbeek

1 Général
2 Période
3 Localisation
4 **Contact**
5 Confirmation

Demande comme* ☒ Particulier
☐ Société
☐ Association
☐ Service communal

Prénom* Agata

Nom de famille*

Pays* Belgique

Nom de rue*

Numéro*

Boîte

Code postal*

Commune*

Téléphone/GSM*

Téléphone résidentiel

E-mail* agata.fedlala@gmail.com

Confirmez E-mail* agata.fedlala@gmail.com

Responsable signalisation
Identique au demandeur* ☒ Oui
☐ Non

Commanditaire
Personne ou société pour le compte de laquelle l'occupation est réalisée.
Identique au demandeur* ☒ Oui
☐ Non

Responsable de site
Personne de contact présente sur le terrain pendant l'occupation.
Identique au demandeur* ☒ Oui
☐ Non

Précédent Suivant

Contact Conditions Générales

2026 © eaglebe.com

Capture d'écran illustrative.

9. Confirmation

Vérifiez les informations, acceptez les conditions générales puis cliquez sur « Envoyer ».

Etterbeek

Demande d'occupation du domaine public/ Etterbeek

1 Général
2 Période
3 Localisation
4 Contact
5 Confirmation

Votre demande est prête à être envoyée.

☒ J'ai pris connaissance des conditions générales de Etterbeek: cliquez ici pour consulter les conditions générales.
☒ J'ai pris connaissance de la politique de confidentialité de Etterbeek: cliquez ici pour consulter la politique de confidentialité.

Précédent Envoyer

Contact Conditions Générales
2026 © eaglebe.com

Capture d'écran illustrative.

10. Fin

Votre demande est enregistrée. Vous recevrez un e-mail de confirmation et pourrez suivre son traitement.

Etterbeek

Demande d'occupation du domaine public/ Etterbeek/ 3739785

Merci pour votre demande

Un mail de confirmation est envoyé à agata.fedala@gmail.com.
Pas reçu? Assurez-vous de vérifier votre dossier spam.

Qu'advient-il de votre demande?

Après évaluation, votre demande pourrait éventuellement être approuvée et vous recevrez le permis par courriel.
Faites le suivi de votre demande en ligne via [My Eaglebe Portal](#).

Votre référence: 3739785.

Contact Conditions Générales
2026 © eaglebe.com

11. Questions fréquentes (FAQ)

1. Je ne trouve pas mon adresse dans Eaglebe. Que dois-je faire ?

- Si votre adresse n'apparaît pas dans la liste, cela signifie généralement qu'elle n'est pas disponible dans Eaglebe.
- Dans certains cas (par exemple **Rue Belliard – côté impair**), l'adresse est bien située sur le territoire de la commune d'Etterbeek mais ne peut pas être sélectionnée.
- Sélectionnez une adresse à proximité puis dessinez la zone d'occupation à l'emplacement exact souhaité sur la carte.

2. Dois-je toujours dessiner la zone sur la carte ?

- **Oui.**

La zone dessinée sur la carte détermine l'emplacement réel de votre occupation. L'adresse sert uniquement de référence.

3. Dois-je toujours placer les panneaux de signalisation ?

- **Oui.**

Lorsque des panneaux d'interdiction de stationnement sont nécessaires, ils doivent être ajoutés et positionnés manuellement dans la rubrique « **Signalisation** ».

4. Puis-je ajouter une deuxième adresse ?

- **Oui.**

Vous pouvez utiliser la rubrique « **Ajouter une autre adresse** ».

Même avec deux adresses :

- la ou les zones doivent être dessinées sur la carte ;
- les panneaux doivent être positionnés manuellement.

5. Quelle est la différence entre une réservation de stationnement et une occupation de chantier ?

- **Réservation de stationnement simple**

Uniquement pour réserver des places de stationnement :

- déménagement ;
- livraison ;
- lift ;
- stationnement temporaire.

Guide Eaglebe – Commune d'Etterbeek • Travaux Publics Permissions de voirie
• Version 1.0 • Réalisée par Agata Ferdek

Aucun autre équipement ne peut être installé.

➤ **Occupation temporaire de la voie publique**

À utiliser lorsqu'un équipement est installé sur le domaine public :

- conteneur ;
- échafaudage ;
- toilettes de chantier ;
- grue ;
- nacelle ;
- zone de stockage ;
- etc.

Une réservation de stationnement peut être ajoutée si elle est nécessaire à l'installation.

6. Quand une autorisation OSIRIS est-elle obligatoire ?

- Une autorisation préalable via la plateforme **OSIRIS** est notamment obligatoire pour :
- les grues ;
 - les nacelles ;
 - toute occupation située sur une voirie régionale ;
 - toute réservation de stationnement sur une voirie régionale.

Le numéro de référence OSIRIS (commençant par **B1**) devra être indiqué dans votre demande.

7. Comment calculer la longueur d'une réservation de stationnement pour un chantier ?

- La longueur de la réservation doit tenir compte de l'espace réellement occupé.

Exemple :

Conteneur : **6 m**

Réservation de stationnement souhaitée : **15 m**

- ➡ La zone « P - place de parking » devra mesurer **15 m**.
- ➡ Le conteneur de **6 m** sera ensuite dessiné à l'intérieur de cette réservation.

Il ne faut jamais superposer deux zones sur la même surface.

8. J'ai un message indiquant un conflit. Que signifie-t-il ?

- Un conflit signifie qu'une autre occupation est déjà enregistrée aux mêmes dates ou au même endroit.
- Votre demande peut toujours être introduite, mais elle pourra être refusée si le conflit ne peut pas être résolu.

9. Comment supprimer un conflit ?

Vous pouvez :

- modifier les dates ;
- modifier les horaires ;
- déplacer votre occupation ;
- choisir un autre emplacement.

10. Je peux dessiner plusieurs zones qui se chevauchent ?

- **Non.**

Deux zones ne peuvent jamais occuper exactement le même espace.

Par exemple :

✗ un conteneur dessiné sur une réservation de stationnement déjà dessinée.
Chaque zone doit représenter uniquement l'espace qu'elle occupe réellement.

11. Je ne sais pas quel type de demande choisir.

En cas de doute, contactez le Service Voirie de la Commune d'Etterbeek avant d'introduire votre demande.

✉ E-mail : permvoirie@etterbeek.brussels

☎ 02 627 27 56

☎ 02 627 23 11

☎ 02 627 24 98

☎ 02 627 27 57

Nos collaborateurs se feront un plaisir de vous renseigner et de vous orienter vers la procédure adaptée à votre demande.